

# **REMBOURSEMENTS DES NOTES DE FRAIS**

## **C.N.K.D.A. MANIFESTATIONS NATIONALES**

### **EXERCICE 2020**

## SOMMAIRE :

- A. Formulaire de note de frais
- B. Composition des groupes (par fonction)
- C. Principes et bases de remboursement
- D. Liste des évènements soumis à remboursement
- E. Tarifs des indemnités de tenue et de représentation

**A. Formulaire de note de frais :**

**Le formulaire de note de frais est disponible sur le site fédéral :**

**[http://www.ffjudo.com/ffj/La-federation/Gestion/notes de frais 2020](http://www.ffjudo.com/ffj/La-federation/Gestion/notes%20de%20frais%202020)**

**Note de frais en ligne : [Cliquer ici](#)**

**Un guide d'utilisation est disponible sur le site fédéral (fichier PDF à télécharger)**

**Tous les justificatifs originaux (pas de copies) doivent être adressés par courrier au service « comptabilité / note de frais » en indiquant soit sur ou dans l'enveloppe, le numéro de pièce de la note de frais.**

**Si le numéro n'est pas indiqué, celle-ci ne sera pas traitée.**

## **B. Composition des groupes (par fonction)**

Il existe 16 fonctions réparties en 3 groupes :

<b>Fonction :</b>	<b>Groupe</b>
- Exécutif	<b>1</b>
- Comité Directeur	
<hr/>	
- Représentant de CRK	<b>2</b>
- Arbitre	
- Arbitre de table	
- Juré	
- DTN	
- Médecin	
- Président de club	
- Encadrement technique	
- Membre de commission	
- Médecin	
- Kinésithérapeute	
- DTR	
<hr/>	
- Athlète	<b>3</b>
- Stagiaires	

## C. Principe et base de remboursement

### A- VOITURE :

#### - Privilégier le covoiturage

- Remboursement par tranche kilométrique aller/retour (kilométrage le plus court)

- Indiquer les noms des passagers sur la note de frais

TARIF 2020						
FFJDA	Nombre de personnes	GROUPE	De 0 à 400 Kms	De 401 à 800 Kms	De 801 à 1200 Kms	A partir de 1201 Kms
FFJDA	1 PERS	1	0,43	0,41	0,39	0,37
	2 PERS	1	0,58	0,56	0,54	0,52
	3 PERS	1	0,68	0,66	0,64	0,62
	4 ET + PERS	1	0,78	0,76	0,74	0,72
FFJDA	1 PERS	2	0,23	0,20	0,17	0,15
	2 PERS	2	0,38	0,35	0,32	0,30
	3 PERS	2	0,48	0,45	0,42	0,40
	4 ET + PERS	2	0,58	0,55	0,52	0,50
FFJDA	1 PERS	3	0,11	0,10	0,09	0,08
	2 PERS	3	0,14	0,13	0,12	0,11
	3 PERS	3	0,17	0,16	0,15	0,14
	4 ET + PERS	3	0,20	0,19	0,18	0,17

### B- TRAIN :

**Groupe 1** = SNCF 1<sup>ère</sup> classe sur présentation de justificatifs originaux (billets)

**Groupe 2** = SNCF 1<sup>ère</sup> classe sur présentation de justificatifs originaux (billets)

**Groupe 3** = SNCF 2<sup>ème</sup> classe sur présentation de justificatifs originaux (billets)

### C- AVION :

Demander l'accord préalable au responsable budgétaire.

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux (billets ou facture)

Si billet(s) électronique(s), joindre la carte d'embarquement

### D- PEAGES, PARKING, METRO/BUS, TAXI :

- **Péage** : sur présentation de justificatifs originaux (tickets aller et retour) ou facture de télépéage

- **Parking** : sur présentation de justificatifs originaux

- **Métro/Bus** : sur présentation de justificatifs originaux

- **Taxi** : sur présentation de justificatifs originaux (**3 personnes**)

#### E- REPAS :

Remboursement maximum selon le lieu de la manifestation :

- Paris : 20,00 €

- Province : 18,00 €

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux

Invitation hors tarif si accord préalable (indiquer les noms des personnes invitées)

#### F- HOTEL :

Remboursement maximum selon le lieu de la manifestation (*avec petit déjeuner inclus*) :

- Paris : 50,00 €

- Province : 42,00 €

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux

#### G- AUTRES FRAIS :

Remboursement sur présentation de justificatifs originaux

Motifs qu'il convient d'exposer

Notes de bar et de téléphone non remboursées

**Aucune location de véhicule n'est autorisée sauf cas exceptionnel (autorisation du responsable budgétaire obligatoire)**

#### H- STAGE « JEUNES » :

Remboursement d'un forfait pour le déplacement « Jeunes » :

- Forfait : 50,00 €

***RAPPEL : Les tickets de cartes bancaires ne peuvent être considérés comme pièces justificatives***

#### **REMBOURSEMENT**

Visa obligatoire du responsable budgétaire (imputation budgétaire)

Règlements par virement

#### **ATTENTION :**

**La note de frais devra être établie dans le module « carla bella » dans un délai de trois mois suivant l'évènement concerné.  
Aucune suite ne sera donnée passé ce délai**

#### D. Liste des évènements soumis à remboursement

Statutaire	Assemblées générales des OTD & autres réunions statutaires Assises & Assemblées générales fédérales Assemblées générales fédérales électives Comités Directeurs Conseils nationaux Conseils nationaux décentralisés Commissions administratives
Sportif	Tournois Paris-Ile de France – Grand Slam Compétitions nationales Compétitions AND Commissions Missions Stages
Ecole Française	Examens Missions Stages
Promotion	Compétitions internationales Actions fédérales Autres manifestations fédérales
FID	Formation Stages

#### E. Tarifs des indemnités de tenue et de représentation

	Durée	Arbitre	Commissaire sportif	Juge examen technique
<b>Compétitions nationales</b>	<b>1 jour</b>	<b>32,00 €</b>	<b>32,00 €</b>	<b>32,00 €</b>